



ECHANGES D'ÉLÈVES : *Les enfants de Poissy (S.-et-O.)  
à St Georges de Didonne (Charente-Maritime)*

## Propagande départementale

Voici comment nous avons prévu notre action pour cette année :

Tous les trimestres, une réunion du groupe, réunion essentiellement de travail, de façon à décourager d'avance ceux qui viendraient en dilettantes.

Ensuite, dans tous les cantons, chaque jeudi, nous irons faire une réunion essentiellement pratique. Nous y inviterons tous les collègues du canton, imprimeurs et non imprimeurs. La première aura lieu à l'école d'Amage le 26. Nous y parlerons du Texte libre (choix, mise au point, exploitation, les faux textes libres, etc...), et nous ferons travailler tout le monde à l'imprimerie, au limographe, au limo-tampon, à l'aluminographie, au lino, etc..

Une discussion s'engagera. Mais là ce ne sera plus du bla-bla-bla. Je te tiendrai au courant de la 1re réunion. Je crois que, de cette façon, nous toucherons des nouveaux, et nous ne serons pas embêtés.

BERNARDIN (Haute-Saône).

\*\*

« La Section Départementale du Jura de l'Office Central des Coopératives scolaires et le Groupe Jurassien d'E.M. continuent leurs expéditions de matériel brut pour la pyrogravure, tarso, etc... Ce matériel est cédé aux prix de gros des coopératives ouvrières et artisanales du Jura. La fabrication est irréprochable, la matière première utilisée, tilleul, plasne, hêtre, permet un travail impeccable.

Demandez également la liste du matériel spécial pour jardins d'enfants et cours préparatoires : perles, jetons, batonnets, jeux sensoriels, en bois teinté et glacé du Haut-Jura.

La Section peut vous faire expédier égale-

ment aux prix d'usine, des jouets pour les fêtes de Noël.

Adressez vos commandes à : *Office des Coopératives Scolaires*, Cité administrative, à Lons-le-Saunier (Jura) et mieux, en les groupant à l'échelon départemental pour diminuer les frais de port et d'emballage.

Règlement au compte de l'Office : C.C.P. : Dijon 124.36, après réception du bordereau d'envoi.

## SOUS-GROUPE PARISIEN

Les instituteurs de la banlieue Nord et des quartiers du Nord de Paris, imprimeurs ou désirant s'initier aux techniques Freinet, sont priés de venir à l'école maternelle, 141, rue du Docteur Bauer, St-Ouen (métro Porte St-Ouen, le 16 novembre (3<sup>e</sup> jeudi du mois) à 15 h. 30.

Ordre du jour de la réunion :

Formation du sous-groupe parisien banlieue Nord (nullement fractionnel).

Buts : Plan de travail 1950-51 (démonstrations, expositions à prévoir...)

Pour tous renseignements, s'adresser à : Paulane Sfarz, 78, bd E. Vaillant, Aubervilliers (Seine) ; ou à Christian Souvion, 10, rue Blanche, Enghien (S.-et-O.)

La réunion du groupe est fixée au 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, musée pédagogique, rue d'Ulm.

## GROUPE DE LA VIENNE

Après une séance de mise en train, et une longue discussion sur le problème de l'orthographe, la 3<sup>e</sup> réunion du Groupe aura lieu le jeudi 16 novembre, à 10 h., E. N. de Poitiers.

Pour la Gerbe, apportez, le 16, vos 100 feuilles, ou envoyez-les à : HÉBRAS, Moncontour (Vienne).

## Aux imprimeurs et adhérents à la C.E.L. du Gard

Camarades,

Nous avons pu lire dans le tableau-bilan des activités départementales paru dans « Coopération Pédagogique » en face de Gard, la mention de Freinet : « doit repartir vigoureusement ».

Une année de travail commence ; ce serait peut-être le moment de nous éveiller.

Comment ne pas constater, à la simple lecture de « l'Éducateur », que l'activité de la C.E.L. et de l'Institut de l'École Moderne grandit sans cesse dans la plupart des départements. Nous devons, nous aussi, prendre part à cette œuvre collective au lieu de nous contenter d'admirer ou d'utiliser le travail des autres.

Pour cela il faut rétablir entre adhérents ou sympathisants C.E.L., un contact fraternel.

Nous vous proposons donc de nous réunir à Nîmes, au local du G.D.E.N., 10, Grand Rue, le jeudi 9 novembre, à 10 heures.

Cette réunion préalable est indispensable si nous voulons démarrer. Nous ne voulons ni ne pouvons multiplier les réunions à Nîmes pour tous nos camarades, étant donné les frais occasionnés et parce que nous ne pensons pas que les réunions constituent l'unique moyen de liaison active. Mais pour cette fois, efforcez-vous d'y venir, amenez-y des copains, des jeunes aussi. Nous y désignerons notre nouveau délégué départemental.

Ce que nous voulons, c'est œuvrer d'abord au sein de la C.E.L., avec ses milliers d'adhérents. Nous vous proposons donc ici d'étudier quelques questions relatives aux techniques Freinet et à la C.E.L. Nous prions *instamment* les camarades qui ne pourraient venir, de nous envoyer leur avis sur les divers points de ce questionnaire qui n'est, bien entendu, pas limitatif.

### POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉS CEL

(Chacun indiquera ce qui lui est possible de faire.)

#### POUR LE TRAVAIL COOPERATIF AVEC L'I.E.M. :

1° *B.T. ou projets de B.T.* — (Nous pourrions lier rapidement ceux qui travaillent sur un même thème — ce qui est fréquent — ou trouver des collaborations.)

2° *Mise au point de B.T.* — (Constitution d'équipes : camarades voisins pouvant se grouper.)

3° *Fiches ou projets de fiches* (pour le F.S.C. ainsi que tous autres fichiers. Notre camarade Vézinet met au point un fichier de calcul F.E.; peut-être pourrions-nous envisager de tels travaux en équipes.)

4° *Équipes de correction de fiches.*

5° *Complexes d'intérêts.* — (Travail très utile, facile à réaliser en collaboration.)

### II. — POUR L'APPLICATION DES TECHNIQUES C.E.L.

1° *Organisation d'une correspondance inter-scolaire* dans le département, même sans imprimerie et échanges d'élèves dans le département. (Freinet, Educ. 1-10-50, p. 14.)

2° *Circulation de cahiers roulants* par équipes. Nous l'avons fait, il y a deux ans. C'est un excellent moyen de liaison.

### III. — POUR LA PROPAGANDE C.E.L.

1° *Participation à la Gerbe Départementale.* Qu'avons-nous fait l'an dernier ? Que ceux qui peuvent y participer nous informent. Il serait bon aussi d'avoir la liste des journaux scolaires imprimés ou linographiés du Gard.

Pour cela, envoyez-nous soit un exemplaire, soit, si cela grève trop votre budget, la couverture seulement.

2° *Préparation de l'exposition du Gard au Congrès de Montpellier 1950* (journaux, travaux réalisés).

3° *Réunions à l'échelon cantonal*, expositions, démonstrations pour les jeunes qui ne connaissent pas nos techniques. Propagande lors des C. Pédagogiques.

### IV. — TOUTES AUTRES QUESTIONS

que vous jugerez pouvoir intéresser la collectivité.

Allons, camarades, secouons-nous ! Ce qui se fait ailleurs, nous devons pouvoir aussi le réaliser.

Mais n'attendons pas que le salut vienne d'en haut. A nous d'agir maintenant.

Adressez vos lettres :

G. GROS, instituteur, *Vauvert* (Gard).

### GROUPE CANTALIEN DE L'ÉCOLE MODERNE

Le 11 mai, à l'École du Palais, à Aurillac, a été constitué le Groupe Cantalien de l'École Moderne.

Venu d'Aurillac-l'Église, Mathieu présida cette réunion. Nommé à Aurillac et n'imprimant plus, il demanda qu'on désigne un nouveau Délégué départemental de la C.E.L.

Les responsables du Groupe sont les suivants :

*Secrétaire et Délégué DI* : Lac Antonin, à Lafaueillade-en-Vézie (Cantal).

*Trésorier* : Durif Pierre, à Prunet.

*Dépositaire de la C.E.L.* : Mathieu Louis, Lycée E. Duclaux, à Aurillac.

Les décisions suivantes ont été prises par une quinzaine d'adhérents :

1° La cotisation d'adhérent au Groupe Départemental est fixée à 150 fr., à verser au Trésorier Durif.

2° Il sera créé un dépôt de matériel de la C.E.L. à Aurillac, Mathieu trouvera un local. Afin de créer ce dépôt, nous avons besoin

d'un fonds de démarrage : que tous ceux qui le peuvent, avancent la somme de 1.000 fr.

3° Une Gerbe départementale sera éditée et aura pour titre : « Fleurs des Puys ». Chaque imprimeur est prié de vouloir bien réimprimer recto-verso une des plus belles feuilles 13,5x21 de son « livre de vie » en 250 exemplaires. Nous voudrions avoir une douzaine de numéros par canton pour relever les abonnements (150 francs) aux Conférences Pédagogiques d'automne. (Les envoyer à Garrouste).

Prière de mentionner au haut des feuilles de la Gerbe le titre et l'adresse : Ex.: *Il Cantou - La Monsélie*.

4. Gerbe départementale et journaux : Garrouste Alphonse, à Sénézergues par Calvignat.

5° Une journée de propagande sera organisée au mois d'octobre avec exposition, démonstration, projection du film *L'Ecole Buissonnière*.

Le Secrétaire : LAC.

## GRUPE ARIÉGEAIS DE L'ECOLE MODERNE FRANÇAISE

Il est rappelé aux adhérents :

— ...que la Gerbe départementale Ariège continuera de paraître mensuellement. Envoyez 50 feuilles avant le 15 de chaque mois. Les feuilles du n° 1 d'octobre devront reproduire au recto la couverture de votre journal. L'abonnement en est de 50 frs pour ceux qui y participent et de 100 fr. pour les non-participants (C.C.P. 824-17 Toulouse — Lagarde Pierre, Carla-Bayle).

— Dans chaque canton, des collègues vont recevoir un lot de gerbes « Ariège » de l'année écoulée. Montrez-les. Faites des abonnements (100 fr.) (lors des Confér. Pédag.) Envoyez les fonds et listes d'abonnements (avec adresses) à P. Lagarde, Carla Bayle.

— Faites le service de votre journal scolaire à votre délégué départemental : Millet, à Laroque d'Olmes. Faites-lui connaître également vos changements d'adresse.

— Envoyez vos fiches des correspondants (v. Ariège, derniers numéros) à Cuxac, Nescus par La Bastide de Sérour.

— Prochaine réunion à Pamiers (après les Conférences pédagogiques).

— En disponibilité au groupe : 1 série complète de B.T. ; 1 série complète d'Enfantines ; des brochures C.E.L.

Le Délégué départemental.

\*\*

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1950-51

Délégué Départemental : M. Millet L., à Laroque d'Olmes.

Trésorier : Mme Lagarde, à Carla-Bayle.

Délégué à la Gerbe : M. Lagarde, id.

Délégué aux échanges : M. Cuxac, à Nescus par La Bastide de Sérour.

Délégué au bulletin de la Ligue : M. Maffre, à Tarascon.

## GRUPE IMPRIMEUR GIRONDIN

La première réunion de la nouvelle année scolaire aura lieu le jeudi 9 novembre, à 14 h. à la Bourse du Travail, salle 15. Les amis et sympathisants sont cordialement invités. Soyez exacts.

## JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 16 NOVEMBRE

Les conférences pédagogiques traitent des Coopératives scolaires.

Le groupe Freinet de la Loire-Inférieure a songé, en liaison avec la section syndicale et le mouvement coopératif du département, à organiser, à cette occasion, une journée pédagogique qui se déroulera le jeudi 16 novembre, à l'Ecole Normale de jeunes filles.

A 9 h. 30 : Causerie faite par Coqblin, membre du Conseil d'Administration de la C.E.L., de l'office central des coopératives scolaires, de la Commission pédagogique du Syndicat national des Instituteurs.

« Le problème des coopératives dans un groupe scolaire de ville et à la campagne ».

A 14 h. 30 : Projection du film « Au devant de la Vie », tourné au Château-d'Aux, par Chartois, Inspecteur des Mouvements de Jeunesse.

Discussion et critique du film.

A 15 h. 30 : Visite de l'Exposition des travaux d'élèves.

Pour la première fois : exposition des dessins sélectionnés par Elise Freinet. — Présentation par Pigeon, délégué départemental de la C.E.L.

Commentaires d'Elise Freinet.

Nous vous prions d'amener vos amis, l'entrée est libre aux éducateurs et à tous ceux qui s'intéressent aux techniques modernes de l'enseignement.

M.G.

## APPEL AUX CAMARADES DE L'OUEST

A l'occasion de notre journée pédagogique de novembre, Elise a bien voulu nous préparer les éléments d'une exposition appelée à circuler dans les départements qui en feront la demande à Cannes.

J'ai pensé que nous pourrions, dans l'ouest, organiser un périple. Après le 16 novembre, je tiens les documents à votre disposition.

Ecrivez-moi, en fixant la date probable de vos manifestations, nous essaierons, par un circuit rationnel, de limiter les frais d'expédition.

Freinet demande depuis longtemps qu'un stage soit organisé dans l'ouest. Nous voulons bien, en Loire-Inférieure, vous recevoir. Donnez-moi

vos idées à ce sujet. Ce stage de huit jours aurait lieu à la mi-septembre 1951.

Cet appel s'étend à tous les camarades enseignant dans l'ouest géographique, de St-Malo à la Rochelle.

M. GOUZIL,  
Château-d'Aux,  
La Montagne (Loire-Inférieure).

## Commissions Maisons d'Enfants et Inadaptés

En considérant le peu de courrier reçu (3 lettres), nous abandonnons l'autonomie de correspondances inter-maisons pour cette année. (Que ceux qui m'ont fait des demandes, les considèrent nulles.)

J'en arrive à reposer la question : « Y a-t-il nécessité de pratiquer une correspondance spéciale ? ». Je crois personnellement que oui, à condition de travailler un peu chacun de son côté.

Je demande à tous ceux qui se sentent liés à notre commission, de près ou de loin, de faire un effort et de m'envoyer :

1° Le double de la demande de correspondances faites à Alziary.

2° Un rapport d'expériences de correspondance (échecs et réussites) et d'idées pour l'améliorer.

J'espère que ceux qui ne demandent pas de correspondants à Alziary m'enverront le rapport d'eux seul.

Il faut que, d'ici Pâques, un projet net prenne forme afin que nous puissions discuter sur des bases solides.

M. DIOLEZ,  
Aérium de la Combe,  
Sennones (Vosges).

## DEMANDE de correspondances interscolaires nationales pour Maisons d'Enfants et Inadaptés

Renvoyer, pour cette année, cette fiche, dûment complétée par des considérations particulières à Alziary, Chemin des Sablettes, La Seyne-sur-Mer (Var), en lui adressant un mandat de 50 fr. pour frais de correspondance et d'organisation. Envoyer le double de cette fiche à M. Diolez, Aérium de la Combe, Sennones (Vosges), pour contrôle et fichier des Maisons d'Enfants pratiquant les échanges.

- Nom et Prénoms :
- Adresse complète (Internat - Externat) :
- Avez-vous des garçons, des filles, les deux ? :
- Age : de                    à                    ans.
- Les enfants sont-ils déficients physiques, sociaux, mentaux (barrer).
- Ils restent : 6 semaines - 3 mois - 6 mois - 1 an jusqu'à                    ans (barrer).

- Cours :
- Nature du journal : manuscrit - polygraphié - imprimé :
- Périodicité :                    - Format :
- Paraît-il pendant les vacances ?
- Quand imprimez-vous ?
- Avez-vous déjà fait de la Correspondance Interscolaire ?
- Autres possibilités extra-scolaires :
- Autres renseignements pédagogiques :
- Votre région :

### DESIRS

- Voulez-vous un correspondant régulier (oui - non) qui soit : une école ordinaire ou une école dans votre genre (sans garantie) :
- Quelle région, de préférence :
- Avec combien de groupes d'écoles ordinaires voulez-vous faire échange :
- Avec, en plus, combien de Maisons dans votre genre :
- Départements où vous avez déjà des correspondants :
- Renseignements complémentaires :
- Date :

## LE CONGRÈS DE TUNIS

Sous le thème général : « Allons au-devant la vie », dans un pays où les questions sociales sont très brûlantes, ce fut sans doute le premier congrès où la pédagogie et le social soient si intimement liés.

Magnifique unité, non seulement entre tendances diverses, mais aussi entente touchante entre camarades Musulmans et Français, tous épris de progrès sociaux et pédagogiques.

Sans compter cette pénétration si intime dans le milieu tunisien, grâce à nos amis arabes, et cette compréhension des splendeurs et des misères d'une nation qui prend conscience d'elle-même.

C'est bien sous le signe de la fraternité que tout le congrès s'est déroulé, sans grandes solennités, entre étrangers et Français (5 Belges étaient venus dégeler l'atmosphère, si l'on peut dire !); entre anciens et nouveaux adeptes (14 disaient tout ignorer de notre mouvement) et entre camarades d'opinions différentes.

Mieux encore : à son retour de France, M. le Directeur de l'Enseignement, non seulement nous offre tous ses encouragements et son aide, mais il profite de ses moindres moments de liberté pour venir parmi nous et participer à notre discussion, ce qui est mieux qu'une seule présidence d'honneur.

Je me sens incapable de donner une idée de l'atmosphère de cette rencontre pour ceux qui ne s'y trouvaient pas... Peut-être nos amis belges pourraient-elles le faire ? Plus de 60 camarades participaient assidument au travail et refusaient souvent, hélas ! de faire la sieste. Nous faudra-t-il donc aller sous les tropiques, pour trouver quelque repos ?

Césarano avait rencontré des difficultés jusqu'ici inconnues, mais parmi les cinq chansons du congrès, une, et la première, avait été composée en son honneur.

Et dès la première séance, tous décidaient d'accepter pour 1951, après l'offre du camarade Lange, de se rendre l'an prochain à Amsterdam, congrès qui, déjà, compte une quarantaine d'inscriptions de principe.

Premier acquis du congrès : le système des équipes de travail donne d'excellents résultats, en associant dans chacune les « expérimentés » et les « novices ». Une simple mise au point rendra cette organisation parfaite.

En marge du congrès : le cours d'initiation à l'Espéranto est suivi par 27 élèves assidus.

Pour la première fois aussi, une commission spéciale s'occupe de la rédaction d'une B.T. Celle-là est composée seulement de camarades déjà habitués à nos méthodes de documentation. Il ne reste qu'à la mettre au point, et nous avons l'espoir d'en voir sortir une édition en arabe, sous les auspices de la direction.

Pendant l'excursion, dont il est impossible de parler en détail, nous sommes passés à Dar-Chaâbane, où exerce Césarano. Avec nous se trouvait Odette Moniot, de la Haute-Saône, qui correspond directement avec son école. Elle avait apporté des bibelots offerts par ses élèves pour les petits camarades Tunisiens. C'est avec émotion que nous avons constaté l'accueil si chaleureux d'une maman pour notre camarade Moniot, et je la reverrai toujours revenant avec une grande fille voilée vers le car qui nous emmenait trop tôt. Sebbah me disait que c'était là la manifestation la plus tangible et la plus touchante de la fraternité des peuples tunisien et français.

Une journée fut consacrée à la question scolaire en Tunisie, par les camarades Khiaïri, secrétaire général du syndicat des instituteurs tunisiens, et de Ennabli, du Service de la Jeunesse. C'est avec étonnement que tous les congressistes prennent contact avec les réalités : pour ne citer que quelques détails : 185.000 enfants en tout fréquentent l'école sur 500.000, en comptant les écoles de tous types ; le certificat d'études entraîne l'exemption du service militaire ; on fait « fonctionner », par exemple, 10 classes dans 7 locaux ou 6 dans 4, par roulement, avec des classes surchargées, cours d'illettrés, etc.

Au cours de cette journée, ce sont à la fois des problèmes sociaux et des problèmes pédagogiques qui s'agitent. Et il s'avère que la solution pédagogique que nous souhaiterions coïncide bien avec la solution que préconisent nos camarades tunisiens : formation de maîtres arabes pour étendre l'enseignement dans la langue du pays, en même temps que la création de classes souhaitée par la Direction.

Nous ne pouvons détailler les différents travaux du congrès. Quelques questions n'ont pas été sérieusement étudiées. L'une : l'exploitation du texte libre en français, ne répondait pas au thème du congrès. L'autre : le profil vital, après un aperçu général, est réservée pour Amsterdam. Pendant une année, des congressistes vont pousser cette expérience très sérieusement pour apporter leurs conclusions à Amsterdam. Les camarades qui pensent venir à ce congrès sont invités à se procurer autant d'exemplaires du « Profil vital » qu'ils désirent examiner d'enfants pour pouvoir apporter, l'an prochain, leurs critiques constructives.

Encore un résultat pédagogique immédiat du congrès : la constitution, dans les meilleures conditions, de 15 équipes de correspondants directs.

A nous de contribuer activement à la lutte pour la paix, ce qui nous permettra de dire avec plus de certitude : « A l'année prochaine ! »

Roger LALLEMAND.

## LE CINÉMA SCOLAIRE

I. — Le nombre d'annonces de ventes ou d'achats d'appareils de projection, parues sur *l'Éducateur*, laisse supposer un nombre assez important de camarades que peut toucher le cinéma. Or, beaucoup, ceux surtout qui utilisent le petit format, sont souvent embarrassés pour établir un programme et, plus encore, pour trouver le film qu'ils désiraient passer parce qu'il répond à un intérêt de la classe.

Je propose donc aux délégués départementaux de m'aider à compléter une liste des maisons de location. Ils trouveront peut-être, dans les adresses qui suivent, une maison qui aiguillera leurs recherches. Il serait intéressant d'avoir, par département, le dénombrement des maisons où l'on peut s'adresser, ainsi que leur catalogue, avec la liste des films en location. Les camarades ne seraient pas soumis, de cette façon, au programme imposé que leur donne un abonnement.

Je conçois, en effet, l'utilisation du cinéma à l'école, non pas comme une leçon donnée à heure fixe sur un sujet imposé, mais dans le cadre des intérêts suscités en classe par le texte libre, par la correspondance, par l'enquête. Je sais que la réalisation en est fort difficile, et que j'aurais tendance à juger sur ma position privilégiée de Parisien, qui peut se déplacer et avoir le film désiré le jour même. Mais il est possible, quand on a sous la main les catalogues de location, de les consulter comme on consulte le D.I. et le fichier, pour leur demander secours.

J'ai dressé pour Paris la liste, incomplète, certainement, des maisons auxquelles on peut s'adresser pour obtenir catalogues ou films avec leurs agences en province, si elles en ont.

Pour le film 35 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, à usage péri-scolaire,

surtout, sauf pour les documentaires envoyés à titre de compléments à un programme.

Les « Catalogues Répertoires des Films », de Brunot, 13, Rue Grange-Batelière (Paris 9<sup>e</sup>) donnent, avec les maisons de distribution des films et leurs agences de province, la liste des films en location.

*Pour le film format réduit.* — Les mêmes catalogues « Brunot » mentionnent, de la même façon, les maisons de distribution qui font le format réduit 16 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> sonore.

J'y ai relevé quelques adresses. Les voici :

1. Films Robert Bastardié : 54, Rue Taitbout, Paris 9<sup>e</sup>, et 12-14, Rue Faidherbe, Lille ;

2. Ciné-France-Films : 123, Bd Montparnasse, Paris, 6<sup>e</sup> ;

3. Ciné Sélection : 17, Rue de Marignan, Paris, 8<sup>e</sup> ;

4. Columbia Films : 20, Rue Troyon, Paris, 17<sup>e</sup> ;

5. Compagnie Commerciale Française Cinématographique. — Fernand Rives : 92, Avenue des Termes, Paris, 17<sup>e</sup>. — M. Pontet : 3, place de la Banque, Dijon. — Armoric Film : 35<sup>Bis</sup>, Rue de la Rosière d'Artois, Nantes. — Rex-Film : 18, Rue du 22 novembre, Strasbourg ;

6. Comptoir Français du Film : 79, Avenue des Champs-Elysées, Paris, 8<sup>e</sup> (grand choix) ;

7. Comptoir Général du Format Réduit : 12, Rue de Lubeek, Paris, 16<sup>e</sup> ;

8. Consortium du Film : 3, Rue Clément-Marot, Paris, 8<sup>e</sup> ;

9. Discina : 128, Rue de la Boétie, Paris, 8<sup>e</sup>. — 158, Rue de l'Abbé de l'Épée, Bordeaux. — 102, Bd Longchamp, Marseille. — 111, Rue de Sèze, Lyon. — 31, Rue Boulbonne, Toulouse. — 6<sup>Bis</sup>, Rue à Fiens, Lille ;

10. Eclair-Journal : 9, Rue Lincoln, Paris, 8<sup>e</sup> ; — Lorraine Films : 14, Rue Rauquelaure, Bordeaux. — Comptoir Lillois : 5, Rue de la Chambre des Comptes, Lille. — Sirand et Cie : 17, Rue de l'Hôtel de Ville, Lyon. — 103, Rue J. de Bernardy, Marseille. — 10, Rue Claire Pailhac, Toulouse. — 5, quai Kellermann, Strasbourg.

11. Francinex : 44, Av. des Champs-Elysées, Paris 8<sup>e</sup>.

12. Gray-Film : 27, rue Dumont d'Urville, Paris 16<sup>e</sup>.

13. Lux : 26, rue de la Bienfaisance, Paris 8<sup>e</sup>.

14. Métro Goldwyn-Mayer, 37, rue Condorcet, Paris 9<sup>e</sup>.

15. Les Films Minerva : 17, rue Marignan, Paris 8<sup>e</sup>.

16. Pathé Consortium Cinéma : 19, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>. — 84, rue de la Trésorerie, Bordeaux. — 51, boul. de la Liberté, Rennes. — 2, place de la République, Lille. — 20, rue de l'Armée Patton, Nancy. — 45, av. du Maréchal-Foch, Lyon. — 20, boul. Longchamp, Marseille. — 58, r. Bayard, Toulouse. — 16., rue du 22-Novembre, Strasbourg. — 46, rue d'Isly, Alger. — 21, rue de Paris, Tunis.

17. Films Sirius, 40, rue François-I<sup>er</sup>, Paris. — 6<sup>Bis</sup>, place Kleber, Lyon. — 40, rue Rodrigue

Pereire, Bordeaux. — 35, boul. Carnot, Toulouse. — 61, rue de Béthune, Lille. — 32, Champs-Elysées, Paris 8<sup>e</sup>. — 37, Av. George-V, Paris, 8<sup>e</sup>. — 14<sup>Bis</sup>, av. Rachel, Paris 18<sup>e</sup>.

18. Universal Films.

19. Vedis Films.

20. Les Films Vog.

Pour le 9,5 et le 8, ce sont souvent des revendeurs qui font la location.

On m'a annoncé que la Maison Pathé, rue Lafayette, allait abandonner son service de location.

Il ne resterait plus à Paris que quelques maisons. Voici trois adresses :

Loca-film, 64, rue Turbigo, Paris 9<sup>e</sup>.

Shaffar, 47, rue d'Amsterdam, Paris 8<sup>e</sup>.

Géville et Cie, 8, rue des Saussaies, Paris 8<sup>e</sup>.

Ces trois maisons publient un catalogue.

C'est dans ce domaine surtout, je crois, que l'aide des camarades nous sera utile. Ces maisons sont mal connues. A Nancy, à la recherche d'un projecteur, il m'est arrivé de découvrir un revendeur faisant la location. Il doit y en avoir d'autres un peu partout. Cherchez. Ainsi quand nous aurons besoin d'un film, nous saurons où le chercher.

Ces maisons ont un système d'abonnements.

Loca-film qui envoie en province et qui va bientôt faire également le 16 mm., fait des carnets d'abonnement donnant droit à 25 bobines de 100 m. (1/4 d'heure de projection par bobine) pour 3.200 fr., prêt pour 4 jours, et 4.200 fr. pour un prêt d'une semaine, frais d'expédition compris.

FONVIEILLE, 60, rue Richelieu  
Gennevilliers (Seine).

## C. E. L. ET I. C. E. M.

Notre mouvement pédagogique s'est cristallisé d'abord autour de notre Coopérative de l'Enseignement laïc qui a été notre véritable lieu de rencontre, de travail et d'amitié. Et la C.E.L. est restée cela tant qu'elle a été pour ainsi dire une coopérative fermée, qui n'avait à aucun moment l'allure d'une entreprise commerciale et qui était pour ainsi dire notre maison commune.

Les choses ont commencé à changer le jour où nos techniques sont devenues plus ou moins officielles et que le nombre de nos adhérents s'est accru d'une façon verticale. La dernière évolution s'est terminée au Congrès de Nancy où nous avons décidé de livrer par l'intermédiaire des libraires, c'est-à-dire de devenir une véritable maison de commerce qui ne se distinguera des autres maisons de commerce que par l'affectation des bénéfices qui iront en totalité à la masse des éducateurs, à l'École laïque et à ses élèves.

Elle se distingue encore de ce fait des autres maisons de commerce, par la forme même de